
Immeuble industriel 12 rue Lavoisier - Aliénation à BATICAL - Modification de la délibération du 6 novembre 1989

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur : Par délibération du 6 novembre 1989, le Conseil Municipal a décidé d'aliéner à la Société MECA-CONTROL l'immeuble situé 12 rue Lavoisier. En fait, c'est la Société BATICAL SICOMI qui achètera cet immeuble et le mettra à disposition de MECA-CONTROL au moyen d'un contrat de crédit-bail.

Les conditions de vente par la Ville restant inchangées, BATICAL SICOMI se substitue purement et simplement à MECA-CONTROL dans la délibération du 6 novembre 1989.

Le Conseil Municipal est invité à approuver cette modification et autoriser M. le Député-Maire à signer l'acte à intervenir.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.